



Le CNV recrute un(e) Responsable des systèmes d'information en CDI

Description du CNV

Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV), établissement public industriel et commercial sous tutelle du ministère de la Culture, est un organisme en pleine croissance de son activité et de ses missions. Il recouvre une taxe fiscale, la taxe sur les spectacles de musiques actuelles et de variétés, qui a doublé en moins de 10 ans pour se rapprocher des 35 M€ en 2018, du fait de la dynamique du secteur mais aussi de la politique de recouvrement active de l'établissement.

Le CNV distribue de nombreuses aides au secteur (à la production de tournées, à la diffusion de spectacles, à l'équipement des salles, aux festivals, au développement des entreprises et au soutien de celles qui sont en difficultés, etc). Il réforme ses programmes régulièrement, faisant naître de nouvelles problématiques, comme la prise en compte de l'égalité entre femmes et hommes au sein de la filière. Il a notamment développé les aides au conseil, ainsi que les avances remboursables, du fait des cycles d'exploitation longs du secteur.

Le CNV produit également de la ressource en exploitant les données relatives au champ de perception de la taxe. Son activité s'est également étendue, à compter de début 2017, avec le transfert en son sein de l'Observatoire de la diversité musicale, destiné à devenir à terme l'Observatoire de l'économie de la filière musicale.

Le CNV a développé une nouvelle activité-clé sur les territoires : les contrats de filière signés avec l'Etat, les régions, et éventuellement d'autres collectivités publiques comme les départements ou les métropoles, permettent en effet une collaboration poussée avec les acteurs publics.

Il a enfin vocation à devenir dans les prochains mois le socle du Centre national de la musique (CNM), un projet d'extension très ambitieux de ses missions et de son périmètre à l'ensemble de la filière musicale, incluant aux côtés du spectacle vivant la musique enregistrée, l'édition, les métiers digitaux et toutes les activités nourrissant l'écosystème de la musique.

Afin de mener à bien ces missions qui ont un impact fort sur le fonctionnement de l'établissement, le CNV a refondu tous ses systèmes d'information pour créer un système unique, alimenté par tous les départements, qui est opérationnel depuis l'automne 2018, et qui dialogue avec le nouvel outil comptable mis en œuvre au 1^{er} janvier 2018 en mode GBCP. Cette articulation des outils est le reflet de la coopération accrue et indispensable entre toutes les équipes de l'établissement pour remplir leurs missions distinctes mais convergentes (services de la taxe, de la redistribution, de la ressource et de l'observation, services fonctionnels...).

Emploi : Responsable des systèmes d'information (H/F) – Statut Cadre

Type : CDI

Temps plein : 35 heures hebdomadaires annualisées (39h/s et jours RTT)

Poste à pourvoir immédiatement.

Expérience : 3 ans minimum, avec si possible une expérience en établissement public.

Rémunération : En fonction de l'expérience.

Poste

Le Système d'information du CNV est constitué d'une application métier dénommée LOUTIL, mise en production en septembre 2018, d'un système d'information comptable et financier conforme à la gestion budgétaire et comptable ministérielle et d'un logiciel d'une gestion électronique des documents (GED). Le service d'information



« métier » a été développé intégralement pour les métiers du CNV : gestion de la taxe, des aides, de l'observation, en prenant en compte les référentiels propres au monde du spectacle vivant et de la musique. L'établissement poursuit des développements jusqu'à fin 2019 afin de mettre en place de nouveaux services aux usagers, notamment à travers un extranet dédié. Dans le contexte de la préfiguration du Centre national de la Musique, les systèmes d'information seront au cœur des enjeux fonctionnels du futur établissement public.

Missions principales :

Administratives

- Définir avec la direction la stratégie informatique (Schéma directeur, priorisation des développements) ;
- Gérer la gouvernance du SI (Comité stratégique et Comité de gestion) ;
- Elaborer et gérer le budget nécessaire au déploiement du système informatique ;
- Établir, suivre et négocier des contrats d'externalisation et de sous-traitance informatique ;
- Manager et encadrer l'équipe informatique (administrateur(trice) des systèmes et réseaux, chargé(e) AMOA, Technicien(ne) support (Alternance), développeur(euse)...) et coordonner leur travail ;
- Piloter différents projets en lien avec le système d'information (Coordination de projets transversaux informatiques en relation avec d'autres services) ;
- Représenter le CNV auprès des partenaires extérieurs ;
- Participer aux réunions du COMEX.

Techniques

- Organiser et gérer l'infrastructure du système d'information (serveur, réseau, base de données) ;
- Concevoir l'architecture des bases de données du SI ;
- Élaborer des outils pour assurer la fiabilité, la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données au sein des systèmes d'information (Tableaux de bord des performances du SI) ;
- Gérer et identifier les risques techniques et fonctionnels (plan de reprise d'activité, sauvegarde, sécurité) ;
- Assurer la veille juridique, technologique et fonctionnelle des systèmes informatiques.

Fonctionnelles

- Définir les besoins des utilisateurs et les processus métiers afin d'optimiser l'organisation des flux d'informations au sein de l'établissement et les traduire en solutions techniques ;
- Accompagner les phases de rédaction des spécifications fonctionnelles et des cahiers des charges ;
- Superviser et coordonner les phases de tests et de validation des nouveaux développements du SI ;
- Participer au plan d'accompagnement du changement lors de la mise en place de nouvelles solutions techniques (atelier, formation) ;
- Développer des rapports de pilotage pour les différentes activités métiers de l'établissement ;
- Anticiper les besoins futurs des utilisateurs et prévoir les adaptations du SI.

Profil

- Formation supérieure en systèmes et administrations réseaux ;
- Disponibilité importante pour accompagner les interlocuteurs internes ;
- Ouverture d'esprit et capacité à gérer des projets multiples ;
- Esprit de synthèse, rigueur et méthode ;
- Pédagogie, diplomatie, esprit de communication, bon relationnel ;
- Sens du management d'équipe et du pilotage fonctionnel ;
- Diplomatie et confidentialité.

La politique d'embauche du CNV vise à améliorer la représentation des personnes handicapées au sein de ses effectifs. Date limite de réception des candidatures le **mercredi 19 juillet 2019**. Pour postuler, merci d'adresser votre lettre de motivation et curriculum vitae à RSI_2019@cnv.fr